

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Revue Militaire Suisse   |
| <b>Herausgeber:</b> | Association de la Revue Militaire Suisse   |
| <b>Band:</b>        | - (2007)   |
| <b>Heft:</b>        | [1]: Aviation  |
| <b>Artikel:</b>     | Les Forces aériennes suisses au bord du "Grounding"? : Défis militaire et politique aux forces aériennes dans les prochains armées |
| <b>Autor:</b>       | Kischel, Janine  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-346773">https://doi.org/10.5169/seals-346773</a>  |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Le SAAB Gripen (à gauche), le Dassault Rafale (ci-dessous) et l'Eurofighter Typhoon (page suivante) sont des candidats au remplacement des *Tigre*.

### Compte-rendu

#### Les Forces aériennes suisses au bord du *Grounding*? Défis militaire et politique aux Forces aériennes dans les prochaines années

**Janine Kischel**

Étudiante en BA de Relations internationales.

L'édition de mai 2007 de *Sicherheitspolitische Information* présente les défis auxquels les Forces aériennes suisses seront confrontées dans les prochaines années. Deux événements d'importance majeure pour le maintien des Forces aériennes sont le référendum sur l'initiative populaire « Contre le bruit des avions de combat dans les régions du tourisme » de la fondation Franz Carl Weber dans un an et la mise à la retraite des derniers F-5E *Tiger* en 2010. En conséquence, de profondes interrogations et de nombreux changements se profilent au niveau de l'infrastructure, de l'acquisition de nouveaux avions, comme de l'analyse des missions dévolues aux Forces aériennes suisses.

L'initiative Weber, soutenue par les écologistes et des organisations locales, ainsi que le GSsA qui est un acteur majeur de l'initiative, implique la cession des aérodromes militaires et des installations d'instruction dans les régions alpines. Un processus général de diminution est déjà en cours depuis 2006, comportant la fermeture de nombreux aérodromes et visant la réduction du projet

de stationnement jusqu'à 2010, à hauteur de 37 %. Ce projet implique la flexibilité des missions et de la gestion, la réduction maximale des coûts et la centralisation des avions de combat et des hélicoptères dans des sites partagés : Payerne, Meiringen, Sion, Locarno, Emmen, Alpnach, Dübendorf et Bern-Belp.

Le Conseil Fédéral a fait savoir qu'elle invitait à rejeter l'initiative, affirmant que celle-ci était floue sur le degré de limitation des survols alpins. De surcroît, l'armée accomplit en temps de paix déjà le service de police aérienne au profit du trafic aérien civil. Restreindre l'espace aérien à l'engagement de la chasse, pour ses interventions ou son entraînement, compromet l'aptitude des Forces aériennes à remplir leur mission.

Le vieillissement de la flotte de F-5E *Tiger* implique que les Forces aériennes ne seront pas capables d'accomplir les tâches actuelles avec seulement 34 F/A-18. Cependant, l'acquisition de 30 nouveaux avions pour obtenir au final 65 avions de combats engendrerait une forte opposition, réitérant l'initiative de 1992. Or le remplacement du



F-5E *Tiger* à partir de 2010 n'est pas une question exclusivement militaire. C'est également une question de sécurité politique et de souveraineté de l'espace aérien. Au cours d'une série d'entretiens *Intention Planning Fighter Jets*, il a été établi que quatre types d'avions de combat correspondent aux besoins actuels des Forces aériennes suisses. Ceux-ci sont :

- Le Saab *Gripen* (Suède) ;
- EADS Eurofighter *Typhoon* (coopération d'Allemagne, du Royaume-Uni, d'Italie et d'Espagne) ;
- Boeing F/A-18 E/F *Super Hornet* (USA) ;
- Dassault *Rafale* (France).

L'objectif est d'atteindre une flotte d'une soixantaine d'appareils, ce qui implique l'acquisition de 10 à 13 nouveaux avions de combat, au prix approximatif de 100 million de francs l'unité.

La « puissance aérienne » est un outil politique universel, que les Forces aériennes représentent pour chaque Etat. Il est un outil performant, permettant de dissuader voire de frapper de manière rapide, lointaine, forte ou au contraire mesurée. Le transport aérien de matériel, de spécialistes ou de troupes, nécessite une surveillance et une protection adéquate pour déployer toute son efficacité. Enfin, les Forces aériennes sont aptes à rechercher et fournir en temps et en heure les renseignements nécessaires. Avec le retrait du *Mirage III RS* de reconnaissance, seuls demeurent les drones ADS-95 et les hélicoptères SAR<sup>1</sup> équipés de caméras thermiques.

La diminution de nuisances sonores et de mouvements aériens pourrait se faire par le ravitaillement en vol des appareils, augmentant la durée des patrouilles d'une à

<sup>1</sup> Search and Rescue (SAR).

plus de trois heures. Cette solution a entraîné la signature d'accords pour la mise à disposition de telles capacités par l'armée de l'Air française. De la même manière, la protection de la Suisse contre des armes balistiques ne peut se faire qu'au travers d'une coopération européenne ou internationale.

En conclusion, l'initiative Weber vise à rendre inefficace le « parapluie de protection » de la Suisse. Elle compromet les installations d'instruction et l'accomplissement des missions des Forces aériennes, ayant des conséquences sur l'aptitude à disposer de renseignements et à garantir la sécurité et la souveraineté de l'espace aérien. Les auteurs de la feuille d'information *Sicherheitspolitische Information* sont donc d'avis qu'une information adéquate et la préparation d'une campagne politique sont des contre-mesures nécessaires pour éviter un *grounding* des Forces aériennes.

J.K.

